

Monsieur Claude WISELER
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 15 avril 2026

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

« Avec ses sites à Ettelbruck et à Wiltz, le Centre hospitalier du Nord (CHdN) forme un acteur central de l'offre de soins médicaux dans le nord du pays en facilitant l'accès aux services hospitaliers au niveau de toute une région.

Dans ce contexte, il est sans doute opportun de nous interroger sur la vision du gouvernement relative à l'avenir à longue échéance de cet établissement hospitalier.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale :

- Quelle est la stratégie envisagée pour le développement à moyen et à long terme du Centre hospitalier du Nord, tant en ce qui concerne l'évolution des infrastructures que l'adaptation aux besoins futurs d'une population croissante et vieillissante ?
- Comment le gouvernement anticipe-t-il l'évolution des services offerts sur ce site, en termes de spécialisations, de ressources humaines, de modernisation des équipements et de complémentarité avec les autres établissements hospitaliers du pays ?
- Comment Madame la Ministre se positionne-t-elle par rapport à des propositions qui visent à réfléchir sur des projets de relocalisation potentielle ou de réaménagement du site à longue échéance pour assurer une accessibilité meilleure et des conditions de prise en charge adaptées aux exigences futures ?
- Le maintien du site d'Ettelbruck, situé avenue Salentiny, est-il garanti à long terme, au vu des contraintes d'accessibilité, en particulier pour les ambulances ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



André BAULER
Député



Gérard SCHOCKMEL
Député